

Thursday 3 July**SL SEMINAR**

at 16.00 hrs - SL Auditorium, Prévessin, bldg. 864

The LEP synchrotron radiation telescopes

by Roland JUNG / CERN-SL

Tuesday 8 July**IT TRAINING TUTORIAL**

14.00-16.00 hrs - IT Auditorium

Introduction to Excel

by J. PURVIS / CERN-AS

Vendredi 4 juillet**IT TRAINING TUTORIAL**

10.00-12.00 hrs - IT Auditorium, bid. 31/3-004

Introduction à NICE 95 (en français)

par A. PACE / CERN-IT

Friday 11 July**IT TRAINING TUTORIAL**

10.00-12.00 hrs - IT Auditorium

Introduction à Powerpoint (en français)

by A. PACE / CERN-IT

Friday 4 July***LHC TECHNICAL SEMINAR**

at 11.00 hrs - LHC Auditorium / bid. 30 (7th fl.)

Superconductors for fusion magnets; realizations, prototypes and current projects

by P. BRUZZONE / ITER Joint Central Team, Naka, Japan

* Please note the unusual day and time.

INFORMATIONS GENERALES GENERAL INFORMATION

**NOUVELLES / WEB OFFICE NEWS**

Le Web Office met à disposition des auteurs de pages Web un nombre d'outils, services et du support.

Inspectez la page

<http://www.cern.ch/WebOffice/>

et suivez les liens vers les services, la documentation pour les utilisateurs au CERN.

Vous pouvez aussi voir la composition du team à la page:

<http://www.cern.ch/WebOffice/People/>

et de là suivre des liens vers les tâches spécifiques de chacun.

Contactez-nous par e-mail au

web.support@cern.ch

pour commentaires et suggestions.

The Web Office team offers services, help and tools to the Web users and authors for information retrieval and publishing.

Have a look at

<http://www.cern.ch/WebOffice/>

and follow the links to services provided and documentation available on the Web for the CERN users.

Please visit our page to see the people in the team:

<http://www.cern.ch/WebOffice/People/>

from where you can follow links to everyone's specific tasks.

For comments and feedback you may contact:

web.support@cern.ch

Web Office — IT/WO, web.support@cern.ch

**DEMANDE DE REMBOURSEMENT
DES FRAIS MÉDICAUX :
NOUVEAU FORMULAIRE
NOUVELLE PROCÉDURE**

En liaison avec l'introduction, le 1er mai 1997, du nouveau régime des cotisations à l'assurance maladie du CERN, le formulaire de demande de remboursement des frais médicaux a été modifié. Une version en langue anglaise a également été produite. Ces documents sont disponibles aux Magasins du CERN, où ils peuvent être commandés sous les numéros SCEM :

54.50.60.025.9 pour la version en français

54.50.60.026.8 pour la version en anglais

Ces nouveaux formulaires doivent être utilisés dès maintenant.

Nous vous rappelons l'article 8 des "Modalités d'application de la prime complémentaire" distribuées nominativement à tous les titulaires et boursiers avec la lettre du Directeur de l'Administration du 17 mars 1997 :

8. Cas d'un titulaire ou boursier dont le conjoint n'est pas titulaire, boursier ou étudiant au CERN, ET a un revenu ou une pension de retraite découlant d'une activité professionnelle ET une autre couverture d'assurance maladie similaire à celle du régime d'assurance maladie du CERN

8.1 Aucune prime complémentaire n'est due.

8.2 Le conjoint du titulaire ou boursier doit soumettre ses dépenses en premier lieu auprès de son assurance maladie puis demander le remboursement des sommes restantes par l'assurance maladie du CERN.

Toute demande de remboursement présentée à AUSTRIA par un conjoint répondant à la définition de cet article, doit être accompagnée :

- de l'avis de remboursement attestant que les frais ont d'abord été soumis à son assurance maladie, ainsi que
- de copies des factures et ordonnances.

Dans ce cas, le code à inscrire au point 2 du nouveau formulaire de demande de remboursement est le numéro 8 (assurance subsidiaire). Le solde non remboursé par l'assurance primaire est remboursé par AUSTRIA selon la liste courante des prestations, c'est-à-dire au taux de 90% et avec les plafonds applicables selon les rubriques.

Après une période de rodage de cette procédure, il pourra y être apporté quelques assouplissements.

Division du Personnel
Tél. 74484 - 74469

**MEDICAL EXPENSES CLAIM :
A NEW FORM
A NEW PROCEDURE**

Following the introduction, on 1 May 1997, of the new scheme of contributions to the CERN Health Insurance, the medical expenses claim form has been modified and an English version has been created. These documents are available from the CERN Stores under the SCEM numbers :

54.50.60.025.9 for the French language form

54.50.60.026.8 for the English language form

You are required to use these new forms from now onwards.

You are reminded of article 8 of the "Implementation provisions for the complementary premium", which were sent to all staff members and fellows individually, along with a letter dated 17 March 1997 from the Director of Administration :

8. A staff member I fellow whose spouse is not a staff member, fellow or student at CERN AND has an income or a retirement pension deriving from professional activity AND has another health insurance cover similar to that provided by the CERN Health Insurance Scheme

8.1 No complementary premium is payable.

8.2 The spouse of the staff member/fellow is required to claim reimbursement from his/her other health insurance first, before submitting the remaining sum for reimbursement to the CERN Health Insurance Scheme.

Any expenses claim submitted to AUSTRIA by a spouse corresponding to the above definition must be accompanied by:

- the notification of reimbursement, certifying that the expenses have first been submitted to his/her other health insurance company, and
- copies of the medical bills and doctors' prescriptions.

In such cases, the code number 8 (subsidiary insurance) must appear on point 2 of the expenses claim form. Amounts not reimbursed by the primary health insurance are processed by AUSTRIA according to the current list of benefits, i.e. 90% rate and appropriate ceilings.

Simplifications to this procedure may be agreed after the running-in period.

Personnel Division
Tel. 74484 - 7446

A TOUT LE PERSONNEL REMUNERE

Pour les 6 derniers mois de l'année 1997, les traitements mensuels nets seront virés au compte bancaire des intéressés aux dates suivantes:

vendredi 25 juillet	vendredi 24 octobre
lundi 25 août	mardi 25 novembre
vendredi 26 septembre	mercredi 17 décembre

NETTOYAGE DES VITRES

La campagne de nettoyage des surfaces vitrées des sites de Meyrin, Prévessin et du LEP prévue sur une période de 2 mois, commencera le lundi 23 juin.

Les entreprises chargées des travaux interviendront chaque semaine du lundi au samedi soir de 4.00 hrs à 20.00 hrs. Dans la mesure du possible, les travaux s'organiseront de façon à perturber au minimum les utilisateurs.

Dans tous les cas, une note d'avertissement déposée sur chaque bureau précédera de 24 heures l'exécution de ces travaux. Afin de prévenir les risques de détérioration éventuels de documents ou autres objets, malgré les précautions prises, nous vous prions de libérer entièrement les tablettes sous les fenêtres et leurs abords immédiats.

Si toutefois, pour des raisons valables et à votre initiative, les travaux ne pouvaient être effectués le jour prévu, nous vous prions de prévenir la section Maintenance du Site, afin que cette dernière puisse prendre toute disposition utile. Tel: 773.53/742.33/780.80.

D'autre part, si durant cette période de deux mois, vous deviez vous absenter, nous vous remercions de libérer avant votre départ les emplacements précisés ci-dessus.

RAPPEL

Pour permettre un nettoyage plus efficace des vitres de portes d'entrées des bâtiments et faciliter également le travail hebdomadaire des entreprises de nettoyage, nous prions l'ensemble des utilisateurs du CERN de privilégier les tableaux d'affichage situés aux entrées de chaque bâtiment, plutôt que d'apposer des affiches ou autres textes sur les vitres de ces portes, la colle ou le scotch utilisés étant très difficile à éliminer.

Merci d'avance de votre collaboration et de votre compréhension.

Section Maintenance du Site / ST

WINDOW-CLEANING

The two-month window-cleaning session on the Meyrin, Prévessin and LEP sites will begin on Monday 23 June.

The cleaning contractors will be working from Monday to Saturday every week from 4.00 a.m. to 8.00 p.m. The work will be organised so as to disturb users as little as possible.

In any event, a notice of the performance of this work will be left in each office 24 hours beforehand. To prevent any damage to documents or other items which could occur despite the precautions taken, please clear the windowsills and the area immediately around them completely.

If, however, for valid reasons provided by you, the work cannot be done on the scheduled day, please inform the Site Maintenance Section so that it can make the necessary arrangements by telephoning 77353/74233/78080.

If you are going to be absent during this two-month period, we should be grateful if you would clear the areas mentioned above before your departure.

REMINDER

To allow more thorough cleaning of the entrance doors to buildings and also facilitate the weekly work of the cleaning contractors, we ask all CERN users to make use of the notice boards at the entries to each building rather than sticking posters or other notices on the glass of the doors as the glue or adhesive tape used is very hard to remove.

Thank you for your co-operation and understanding.

Site Maintenance Section / ST

REINTEGRAZIONE DEI FUNZIONARI ITALIANI

Per fare il punto sulla reintegrazione in Italia dei funzionari CERN e per far seguito ai recenti messaggi elettronici sul riconoscimento giuridico della figura dei funzionari internazionali italiani

il 25 giugno 1997 all'ore 17.00
nell'anfiteatro LHC (edificio 30 - settimo piano)

è previsto un incontro in cui saranno discussi i seguenti punti:

- Il punto di vista del Ministero degli Affari Esteri Italiano sul riconoscimento giuridico dell'esperienza di lavoro presso le Organizzazioni Internazionali

Ministro Roberto
Toscano della Rappresentanza Italiana

- Il punto di vista del CERN sulla reintegrazione nel sistema previdenziale italiano

John Cuthbert / Carlo Zanaschi

- Il ruolo svolto dall'AIFI (Associazione Italiana Funzionari Internazionali)

PierLuigi Riboni

La riunione è pubblica e siete calorosamente invitati a parteciparvi.

Le presentazioni saranno concise, nella misura del possibile, per dare spazio alle domande ed alla discussione. Potete comunque formulare quesiti in anticipo ed inviarli all'indirizzo elettronico del promotore dell'incontro:

Walter.Scandale@cern.ch

INFORMATION

Les informations paraissant sous cette rubrique sont publiées sous la seule responsabilité de l'Association du personnel du CERN.

The information presented under this heading is published under the sole responsibility of the CERN Staff Association.

Association
du personnel
CERN

Staff
association
CERN

STAFF_ASSOCIATION@MACMAIL.CERN.CH

Adresse AP sur le WEB

<http://www-staff-assoc.cern.ch/>

1997

Résultats des réunions du Conseil du CERN et Comité des finances

Réunions publiques

Amphithéâtre Principal

Mardi 24 juin

09h00	en français
10h00	en français
11h00	en anglais

contrats?

**réductions
budgétaires?**

1998

**grille des
salaires?**

recrutement?

REUNION ORDINAIRE DU CONSEIL DU PERSONNEL, LE 3 JUIN 1997

La réunion débute à 14 heures 10 sous la présidence de M. Aymon par l'adoption de l'ordre du jour.

Activités du Comité exécutif

Le Président de l'Association présente le rapport d'activité du Comité exécutif.

• *Entreprises*

Le Collectif (Collectif des Organisations représentant les personnels travaillant sur le domaine du CERN) s'est réuni le 2 juin pour faire le point sur la convention de site en préparation.

Du côté Français, la branche locale du CNPF* a pris contact avec les patrons locaux. La GICA et les patrons locaux s'efforcent maintenant d'obtenir des mandats/instructions de leurs organismes centraux.

Côté Suisse, l'organisation faîtière est la CGAS* qui a eu des contacts avec un représentant du département de l'économie pour faire avancer les choses.

Le Collectif a décidé d'organiser une conférence de presse le 16 juin pour dénoncer les retombées néfastes sur les entreprises des réductions budgétaires du CERN. L'Association du personnel, qui organisera cette conférence, y précisera à nouveau sa politique, indiquera les difficultés rencontrées sur le site et poussera à nouveau à la signature d'une convention de site tenant compte de tous les aspects de l'emploi du personnel d'entreprises. Le service de presse CERN sera invité.

• *Temps choisi I Création d'emploi I Retraite progressive*

En accord avec nos mesures proposées sur un plan volontaire, la Direction a effectivement décidé d'utiliser à l'avenir les économies faites grâce au programme de retraite progressive pour faire face en partie aux réductions de budget et celles faites grâce au programme de temps choisi pour des recrutements supplémentaires.

Pour que le personnel se porte volontaire il faut que la stabilité des conditions d'emploi soit respectée au moins jusqu'à la prochaine révision quinquennale.

De plus, pour que les divisions collaborent pleinement à cette politique, il faut qu'elles aient des assurances de nouveaux recrutements lorsque le personnel actuel réduit son taux d'activité.

D'où la proposition de l'Association de prévoir les effectifs au niveau des divisions pour les années n+1 (i.e. 1998) et n+2, au niveau des secteurs pour n+3 et au niveau global du CERN pour n+4. C'est en fait une procédure du type "Bannier" appliquée au personnel et pas seulement au niveau budget global du CERN, permettant de vérifier le niveau de recrutement effectivement réalisé par rapport aux possibilités dégagées par les mesures volontaires.

Cette approche sera discutée au CCP ainsi que l'organisation par l'Administration de réunions

d'information dans les divisions sur le programme de retraite progressive.

• *Assurance maladie*

Suite aux changements apportés au système de cotisations de notre assurance maladie, un nouvel avenant (no 15) à la Convention d'assurance maladie entre le CERN et la compagnie AUSTRIA est à l'étude.

Avec les nombreux avenants successifs, cette convention est devenue de lecture assez difficile et on prévoit de la réécrire complètement pour le nouveau appel d'offre ayant lieu dans deux ans.

L'Association propose que les discussions pour les modifications actuelles se déroulent dans le cadre du CHISB*, pour approbation finale au CCP.

• *Pensions*

Le sous-groupe du CCP, chargé d'étudier le suivi des décisions du Conseil en ce qui concerne la garantie des pensions en cas de dissolution de l'Organisation, poursuit ses travaux avec les priorités déjà mentionnées lors du dernier compte rendu.

Le sous-groupe actuariel du Conseil d'administration de la Caisse a commencé l'étude des compensations dues par l'Organisation suite aux départs anticipés et aux réductions d'effectifs. L'Association insiste pour qu'à ce stade seuls les faits soient établis et que les questions de fond soient ensuite traitées au CCP, pour présentation de données chiffrées au TREF de septembre.

Le groupe de travail interne de l'Association sur la révision des statuts de la Caisse a commencé ses travaux, pour définir tout d'abord sa façon de travailler. Beaucoup de modifications et corrections semblent devoir être faites à ses statuts.

• *Relations extérieures YORICS*

Comme annoncé, un atelier en formation du personnel pour le traitement des conflits du travail a eu lieu à Bruxelles du 26 au 28 mai. Sept membres de notre Association du personnel et trois membres de l'Administration y ont participé, parmi une cinquantaine de personnes de diverses organisations et groupements d'organisations, ainsi que des juristes.

Les sujets étudiés ont été les moyens non-juridiques et juridiques pour résoudre des différends.

De nombreux échanges bilatéraux ont aussi eu lieu et l'ensemble est jugé très intéressant.

Les prochaines réunions seront consacrées notamment à l'affermage, les pensions, les restructurations et la santé.

En fin de réunion a eu lieu la partie administrative de YORICS: rapports d'activité et financier, plan d'action, budget, etc.. Pour la suite, la priorité est donnée aux actions concrètes et au recrutement de nouveaux membres.

PROTON

Le prochain numéro paraîtra à la mi-juin et comprendra des articles sur les retombées technologiques et économiques de l'activité au CERN, sur EUROSCIENCE, un interview de G.Sneyers (YORICS) et un rappel sur notre conférence de presse.

• Recours contre le "prélèvement de crise"

Après le refus du Directeur général de donner suite aux quelques 1350 recours internes contre le "prélèvement de crise", une lettre ouverte de réponse a été préparée et présentée au Conseil du personnel, car nous ne pouvons admettre qu'à l'avenir le Directeur général refuse de donner suite aux recours internes chaque fois qu'une décision du Conseil, affectant l'ensemble des membres du personnel titulaire, est en cause.

Cette proposition du Comité exécutif est approuvée à l'unanimité pour être remise au Directeur général et pour publication dans le Bulletin et sur notre site du WEB.

Une requête auprès du TAOIT (Tribunal Administratif de l'Organisation Internationale du travail) est à présent en préparation avec l'aide de juristes.

• Assises de l'Association du personnel

Elles auront lieu le 17 juin, avec le nouveau Conseil du personnel en cours d'élection.

Deux thèmes principaux seront traités:

Une discussion de politique générale de l'Association, avec rappel du programme du Comité exécutif pour l'année écoulée et le point sur les divers sujets en cours, suivi de la présentation du programme de ce même Comité exécutif pour l'année à venir s'il est reconduit dans ses fonctions. Toute autre équipe désirant se présenter aux suffrages du Conseil du personnel sera invitée à présenter elle aussi son programme pour l'année à venir.

Une réflexion sur le rôle des délégués dans les divisions, notamment pour l'accueil des nouveaux embauchés et pour la diffusion de l'information, ainsi que sur les formations possibles pour ces délégués.

Réunions du Comité de Concertation Permanent, du Comité des finances et du Conseil

La réunion CCP du 4 juin sera consacrée principalement au suivi de la dernière réunion de TREF.

A cette occasion, l'Association demandera que soit reprises les discussions internes pour l'amélioration de la circulaire 26 traitant du système MOAS et pour les modifications à apporter à la définition de la famille dans nos Statuts et Règlements.

Le Conseil du personnel prend également connaissance des ordres du jour des réunions du Comité des finances du 18 juin et du Conseil du 20 juin, dont les points importants pour le personnel sont mentionnés dans notre site WEB.

Les informations sur ces réunions seront données au personnel par l'Association lors de ses prochaines réunions publiques qui auront lieu le 24 juin, à 9h00, 10h00 et 11h00, à l'Amphithéâtre Principal.

Il est fortement souhaité par le Conseil du personnel que, suite à ces diverses réunions, le Directeur Général fasse également un exposé de la situation pour l'ensemble du personnel. Cette demande sera transmise au CCP du lendemain.

La séance est levée à 17h20 après discussion de quelques points divers et l'information que le mandat de la déléguée à l'égalité des chances au CERN a été prolongé d'un an par le Directeur Général, jusqu'à fin avril 1998.

*CNPF (Confédération Nationale des Patronats Français)
GICA (Antenne locale du CNPF)
CGAS (Communauté Genevoise d'Action Syndicale)
CHISB (CERN Health Insurance Supervisory Board)